

*République française*  
*Département des Hautes-Pyrénées*  
**COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN**

**Séance du jeudi 28 mars 2019**

Date de la convocation: 19/03/2019

**Membres en exercice :** 12  
*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,*

**Présents :** 11  
**Présents :** 11  
**Votants :** 11  
*Présents :* André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU, Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON, Marianne SARTHOU, Françoise TREY

**Représentés :**

**Excusés :**

**Absents :** Jean-Philippe CASTAIGNÈDE

**Secrétaire de séance :** Marianne SARTHOU

**2019\_022 - Objet : Projet Wallon-Marcadau : demande de subvention FNADT 2019**

Le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) est un outil spécifique permettant la mise en œuvre et la coordination de la politique d'aménagement du territoire. Sa finalité est de soutenir, en investissement comme en fonctionnement, les opérations en faveur d'un aménagement durable du territoire, associant développement économique et solidarité dans le respect de l'environnement. Le FNADT Massif permet d'intervenir en faveur d'actions de développement sur le territoire du massif pyrénéen selon les axes définis par cette même convention.

Le projet explique que le projet de restructuration et réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau s'inscrit dans l'axe « accompagner le développement économique et conforter l'attractivité du massif ».

Pour 2019, les lots finançables de ce projet sont les suivants :

LOTS	MONTANT TRAVAUX/ETUDES	MONTANT HELIPORTAGE S	TOTAL
TRAVAUX REFUGE	1 424 025 €	182 875 €	1 606 900 €
Déroctage / Démolitions / Gros-Œuvre / Etanchéité			
Charpente bois / Couverture inox / Façades	1 240 000 €	110 075 €	1 350 075 €
Menuiseries extérieures	349 871 €	4 900 €	354 771 €
Menuiseries intérieures	215 148 €	6 125 €	221 273 €
Plâtrerie	53 785 €		53 785 €
Revêtements de sols	179 925 €	10 500 €	190 425 €
Peintures	114 997 €		114 997 €
Courants forts / Courants faibles	173 800 €	10 500 €	184 300 €
Groupe électrogène	23 881 €	3 500 €	27 381 €
Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaire	261 256 €	14 000 €	275 256 €
RF Toilettes sèches Parcs	51 925 €	2 625 €	54 550 €

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 15/04/2019  
065-256501321-20190328-2019\_022-DE

	Participation photovoltaïque (hors SDE)	20 000 €		20 000 €
	Désamiantage et travaux induits	67 000 €		67 000 €
	Installation base-vie dans refuge	50 000 €		50 000 €
	Matériel de cuisine	65 000 €		65 000 €
ETUDES REFUGE	Mission d'AMO générale assurée par la CCPVG	56 000 €		56 000 €
	Primes du concours d'architecture (3 x 20 000)	60 000 €		60 000 €
	Maîtrise d'œuvre (base + EXE gros-œuvre et charpente bois)	482 000 €		482 000 €
	Etudes de sol	3 750 €		3 750 €
	Contrôle technique (missions L, SPS, P1, LE, TH et Hand)	22 600 €		22 600 €
	Coordination de sécurité et protection de la santé	18 420 €		18 420 €
	Ingénierie de désenfumage (demande SDIS)	15 030 €		15 030 €
	études dossier UTN ( études environnementales et constitution UTN)	38 925 €		38 925 €
	Mission AMO pour installation de chantier, désamiantage,	11 875 €		11 875 €
	Mission Calculs Nowatt	10 400 €		10 400 €
	Pilotage et coordination du chantier de construction	44 450 €		44 450 €
	Coordination des héliportages	20 000 €		20 000 €
	Assurance dommage-ouvrage	80 000 €		80 000 €
	Relevé topo complémentaires	1 225 €		1 225 €
	Diagnostics planchers	2 500 €		2 500 €
	Diagnostics amiante avant travaux	1 325 €		1 325 €
	Assistance technique sécurité incendie (phase programmation)	800 €		800 €
	Mission AMO planning et économie du projet (phase programmation)	4 920 €		4 920 €
	Missions AMO thermique et énergies (phase prog et suivi études)	10 275 €		10 275 €
	Réalisation graphique d'une exposition et de panneaux chantier	25 000 €		25 000 €
Suivi du chantier par un écologue	14 000 €		14 000 €	
TRAVAUX PICO & AEP	Picocentrale & AEP - captage et tranchée	272 538 €	19 800 €	292 338 €
	Picocentrale - matériel	50 000 €	36 750 €	86 750 €
ETUDES PICO	Maîtrise d'œuvre descente d'eau et picocentrale	28 000 €		28 000 €
	Procédures agrément nouveau captage	10 000 €		10 000 €
	Études de faisabilité picocentrale	9 400 €		9 400 €
	Relevé de sources	6 175 €		6 175 €
	Mesures débits (source et gave)	2 900 €		2 900 €
	Mesures débits source 2019-2024	15 500 €		15 500 €
	Archéologie préventive	118 800 €		118 800 €
		<b>TOTAL TRAVAUX/ETUDES</b>	<b>TOTAL HELIPORTAGE S</b>	<b>TOTAL GLOBAL</b>
		<b>5 727 420 €</b>	<b>401 650 €</b>	<b>6 129 070 €</b>

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

#### DECIDE

<p>RF 18/05/2019</p> <p>– <b>D'ADOPTER</b> le principe de la réalisation du projet ci-dessus,</p>
<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2019 065-256501321-20190328-2019_022-DE</p>

- **DE SOLLICITER** le concours financier de l'Etat (crédits FNADT), à hauteur de 8% de l'enveloppe totale, selon le plan de financement suivant :

FINANCEUR	MONTANT € HT
ETAT - FNADT 2019	500 000
EUROPE - FEDER POI PYRENEES	2 428 193
ETAT - FNADT 2016	100 000
ETAT - TEPCV	258 812
REGION - TOURISME	600 000
REGION - NOWATT	1 219 990
PARC NATIONAL DES PYRENEES - CIMP 2017	20 000

- **DE S'ENGAGER** à disposer de l'autofinancement nécessaire,
- **DE MANDATER** le Président pour entreprendre toutes démarches et signer tous documents, en vue du lancement du projet et de la mobilisation des aides publiques.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président,

  
A. CAZERES

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Tarbes
--------------

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2019 065-256501321-20190328-2019_022-DE
---